

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 11 mai 2023
Rapporteur :
Monsieur Daniel LE BIGOT**

N° 32

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 17/05/2023
- la transmission au contrôle de légalité le : 16/05/2023 (accusé de réception du 16/05/2023)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Convention de co-maîtrise d'œuvre entre Quimper Bretagne Occidentale et Briec pour mener le projet de transition agricole dans le cadre du PAT (Plan Alimentaire Territorial)

Dans le cadre des actions du plan alimentaire territorial de QBO, un projet de transition agricole est initié depuis plusieurs mois par la ville de Briec. Le projet a pour objectif, au travers de différentes actions, d'accompagner les agriculteurs vers de nouvelles pratiques agricoles en lien avec de nombreux acteurs du territoire. Pour mettre en œuvre ce projet, il est proposé d'établir une convention cadre entre Quimper Bretagne Occidentale et Briec en fixant la participation de l'agglomération.

En lien avec le Plan Alimentaire Territorial de Quimper Bretagne Occidentale, un projet de transition agricole est initié sur le territoire de Briec depuis plusieurs mois. Son objectif est de construire avec les acteurs du territoire un projet répondant à des logiques plurielles :

- Maintenir un savoir-faire agricole sur le territoire ;
- Fédérer des acteurs du territoire ;
- Engager et de favoriser des changements de pratiques culturelles ;
- Faciliter la compréhension mutuelle entre agriculteurs et néo-ruraux ;
- Favoriser les échanges d'usages de certaines parcelles.

Des actions ont déjà été menées sur le territoire telle que l'identification des fermes nécessitant un accompagnement de transmission-installation, un travail d'accompagnement

des cédants, des ateliers sur les échanges d'usage parcellaire, un collectage de témoignages sur l'histoire des fermes du territoire et des formations sur des alternatives culturelles.

Près de 10 réunions avec les agriculteurs du territoire ont été menées. Pour appuyer les pratiques de changements culturelles, il s'agit désormais de mettre en œuvre avec les agriculteurs un plan d'action intégrant de nouveaux leviers agronomiques (préventifs, curatif, d'autonomisation) s'appuyant sur la réalisation d'un diagnostic dans une quarantaine de fermes volontaires permettant d'observer les pratiques actuelles et les envies d'évolution. Un programme d'accompagnement et de formation est également programmé pour mettre en place des alternatives notamment via la promotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes.

En complément d'autres actions sont prévues permettant d'inscrire les agriculteurs au cœur de la société (notamment via les circuits courts). Une analyse de la biodiversité est également menée. Ce projet est co-construit avec de nombreux acteurs et soutenu par l'Europe. Le programme bénéficie d'un financement Leader.

La commune de Briec assurera la maîtrise d'ouvrage pour le pilotage du projet et son financement. Le démarrage du projet est prévu à compter du second trimestre 2023. La fin du projet est escomptée pour fin 2023.

Le projet dans sa gouvernance et sa méthode est accompagné par la Banque des territoires. Le financement du projet est le suivant :

RESSOURCES		DEPENSES
EUROPE (LEADER)	30 000 €	52 507 €
Quimper Bretagne Occidentale	10 816 €	
Briec et autres communes participantes : chaque commune volontaire participerait à hauteur de 500 euros	11 691 €	

Pour mettre en œuvre le projet, une convention de co-maitrise d'ouvrage cadre doit être établie. Elle a pour objet de définir les modalités d'action et de financement entre Quimper Bretagne Occidentale et Briec.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer la convention de co-maitrise d'ouvrage entre Quimper Bretagne Occidentale et la ville de Briec pour le projet de transition agricole.